



Convention de stage hors organisme de formation

Par **CIPESAT**, le **06/01/2009** à **18:21**

Bonjour, rnrnrnJe travaille actuellement dans un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail, anciennement CAT), pour permettre aux usagers de l'établissement de découvrir le milieu ordinaire, nous aimerions pouvoir proposer des stages de découverte des métiers (de 1 à 2 semaines maxi) pour que les personnes puissent prendre un premier contact avec l'extérieur. Cependant, on parle bcp de convention de stage en rapport avec la formation mais je ne trouve nul part s'il est possible pour un autre organisme qu'une école (ou une université ou autre) peux également proposer des conventions.rnPourriez vous me dire si cela est possible et m'indiquer le texte de loi qui autorise cette approche.rnrnJe vous remercie d'avance.rnCordialement.